

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation du TRI de Châtellerault

Forum Rivières CPIE Val de Gartempe – 3 novembre 2016

© Centre Châtelleraudais
d'Histoire et d'Archives



Franck Bastard – NR Centre
Presse

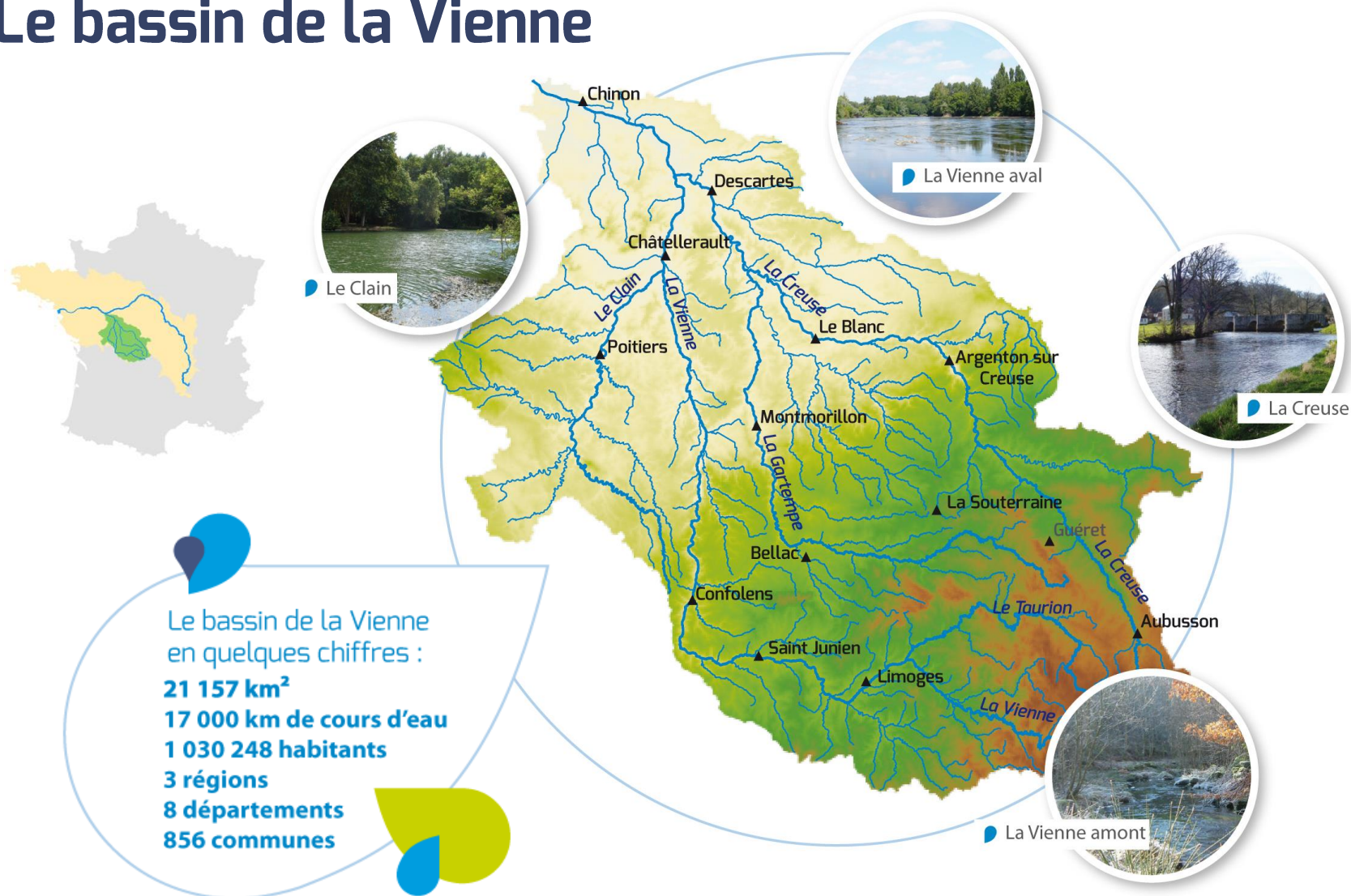
EPTB
Vienne
Établissement Public
Territorial de Bassin

L'EUROPE
s'engage
sur le bassin de la Loire
avec le **FEDER**


UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Le bassin de la Vienne



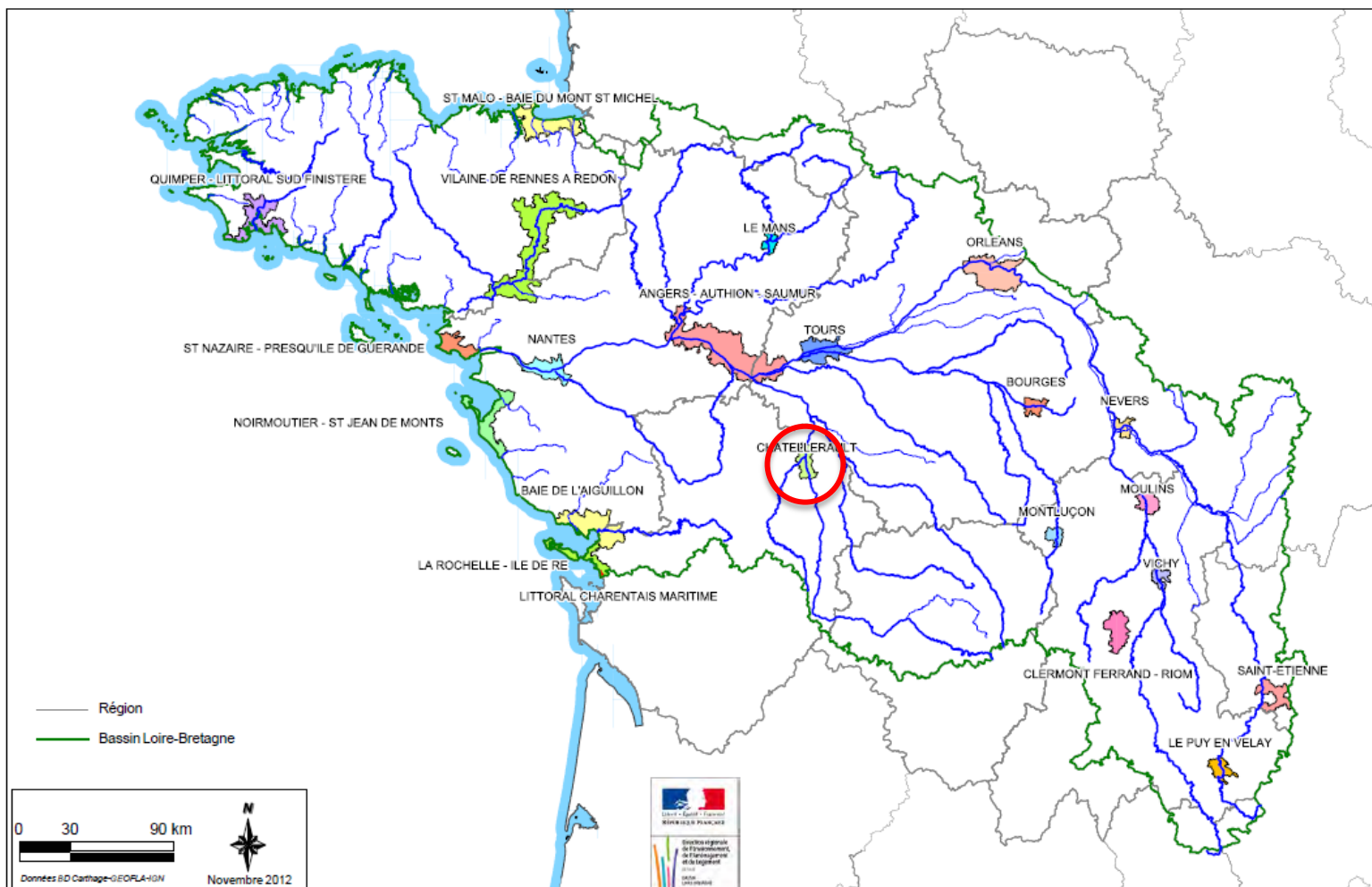
Sommaire

- **Contexte**
- **Quelques éléments de diagnostic**
- **Gouvernance et contenu de la stratégie**
- **Vers la mise en place d'un programme d'action**

Contexte



22 TRI en Loire-Bretagne

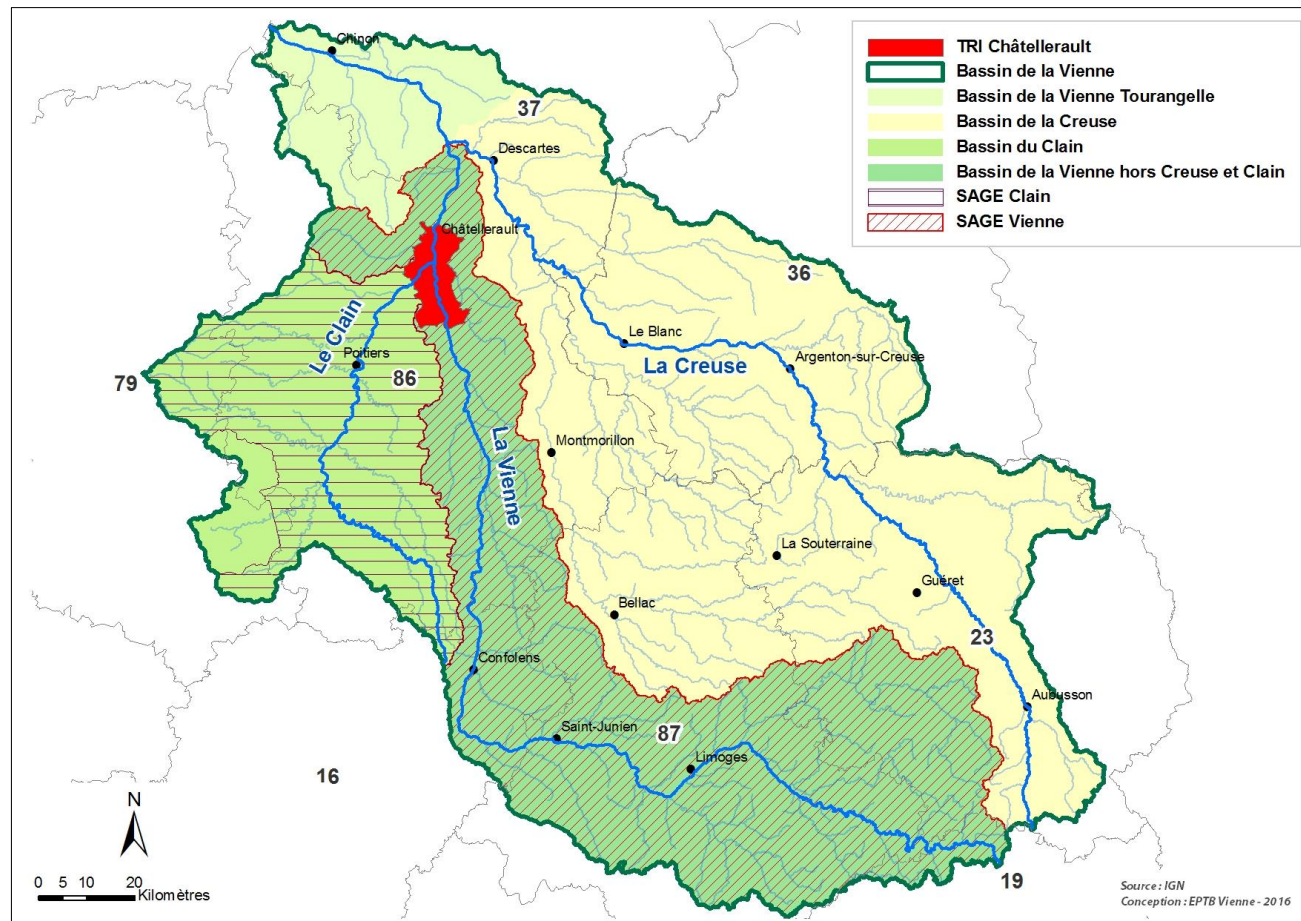


TRI de Châtelleraut

Bassin de la Vienne =
21 157 km²

TRI = 6 communes au
sein d'une même
intercommunalité (CA.
Pays Châtelleraudais)

Châtelleraut (≈ 30 000
hab.) située en aval de
la confluence
Vienne/Clain



Éléments de diagnostic

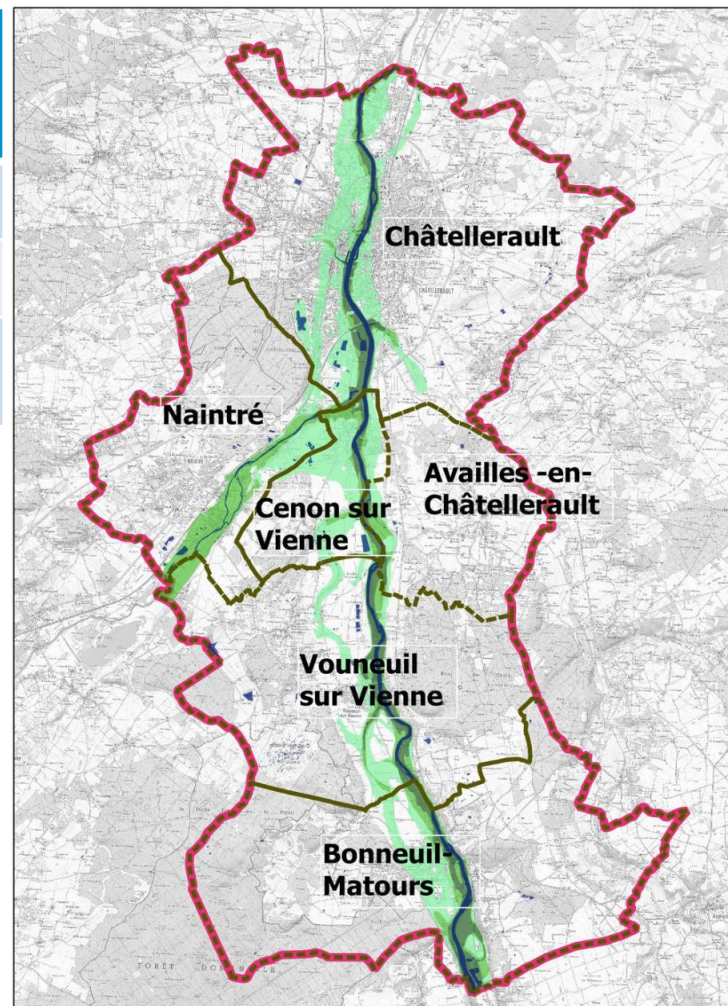


TRI de Châtellerault

	Niveau d'aléa	Population en zone inondable	Emplois en zone inondable	Bâtiments en zone inondable
Q10	Fréquent	550	135	550
Q100	Moyen	1 960	765	1 900
Q1000	Exceptionnel	13 150	9 800	8 450

Typologie des enjeux en zone inondable

- Etablissements utiles à la gestion de crise
- Services destinés à assurer les besoins prioritaires de la population (dont les réseaux)
- Services utiles au retour à normal
- Zones d'activités économiques
- Patrimoine culturel
- (...)



Caractérisation de l'aléa et historiques des crues

- Rivières de plaine avec des crues lentes
- Formation des inondations fonction du régime des précipitations et de l'état de sécheresse du sol
- Pas d'ouvrage dédié à la protection des inondations
- Pas de crues majeures ces 20 dernières années



Crue de la Vienne 1913 (retour 100 ans) – Châtelleraut (source: © Centre Châtelleraudais d'histoire et d'Archives)



Crue du Clain 1982 (retour 100 ans) – Naintré (source: © DDT 86)



Crue de la Vienne 1994 (retour 20 ans) – Châtelleraut (source: Franck Bastard – NR Centre Presse)

Les dispositifs de prévention existants

- DICRIM réalisés sur les communes du TRI
- 2 repères de crue matérialisés avec un macaron
- Vienne couverte par des PPRI mais pas Clain aval
- Vigilance crue: linéaire suivi par le SPC
- PCS: 1 commune n'a pas réalisée son PCS
- Pas de démarche globale de gestion du risque inondation, prise en compte plutôt orientée sur la gestion des milieux aquatiques



Repère de crue dans la rue de la Tour de Galles à Bonneuil-Matours

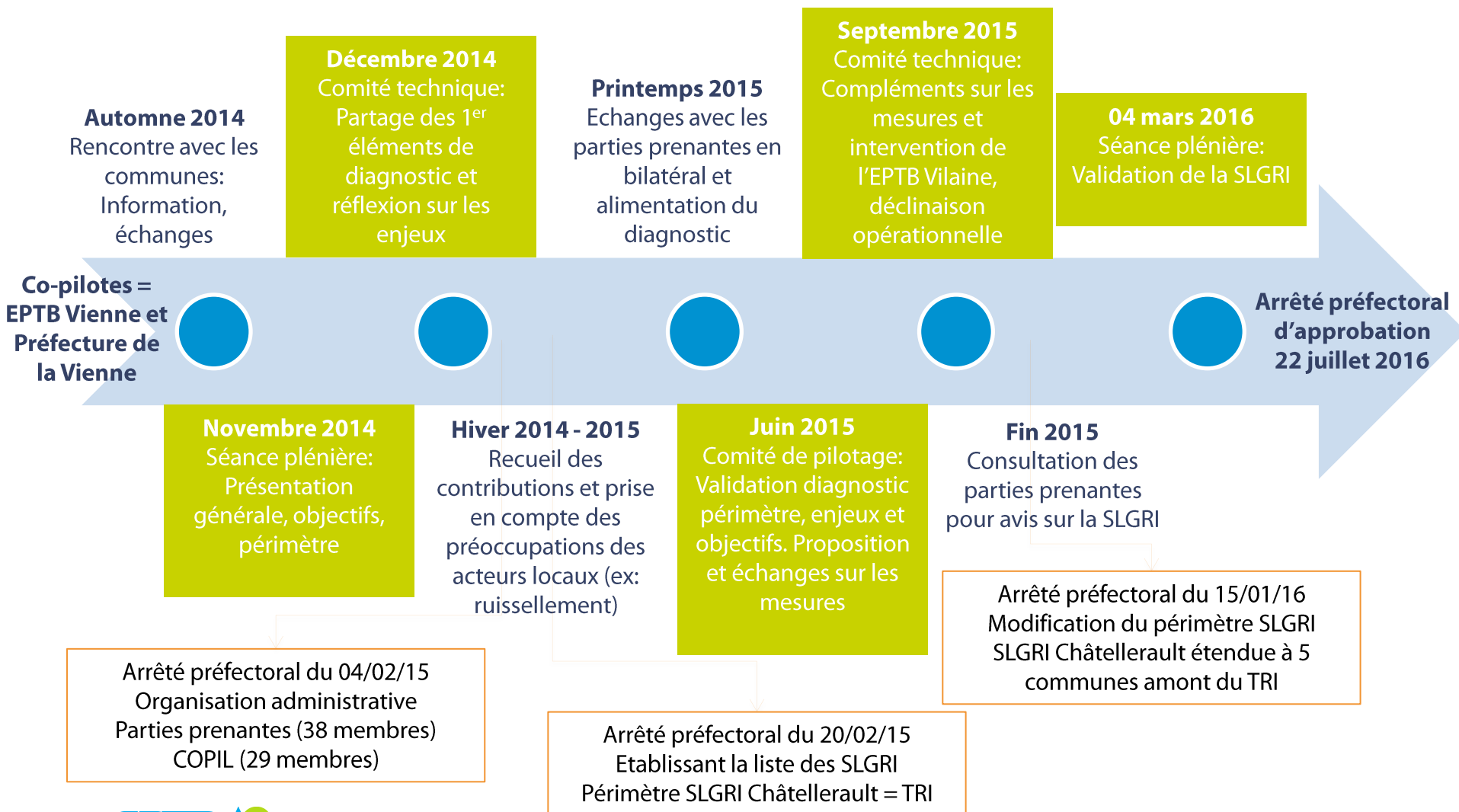


Echelle de crue – site de la Manu à Châtelleraut

Gouvernance et contenu de la stratégie



Gouvernance et concertation



Le contenu de la stratégie

3 enjeux

- ✓ Enjeu 1: Connaissance et sensibilisation aux phénomènes d'inondation
- ✓ Enjeu 2: Sauvegarde des populations exposées
- ✓ Enjeu 3: Réduction du coût des dommages et résilience des territoires

5 objectifs

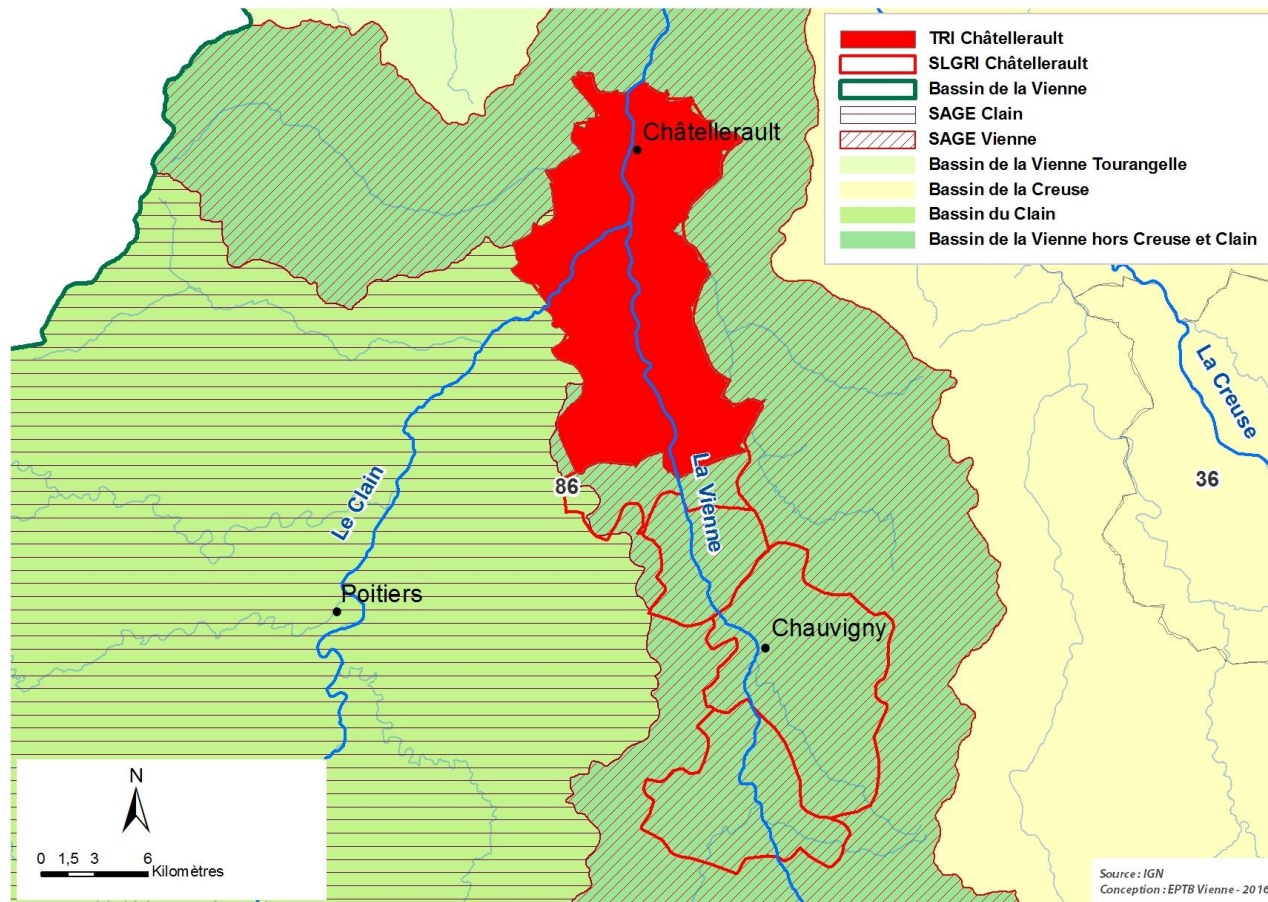
- ✓ Objectif 1: Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation
- ✓ Objectif 2: Réduire la vulnérabilité des enjeux implantés en zone inondable
- ✓ Objectif 3: Valoriser les services rendus par les espaces naturels pour réduire l'intensité de l'aléa
- ✓ Objectif 4 : Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque
- ✓ Objectif 5: Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale

Le périmètre de la stratégie

Extension à 5 communes amont ($S = 400 \text{ km}^2$) soit 11 au total

Périmètre cohérent par rapport aux démarches existantes et objectifs

Scénario intermédiaire entre un périmètre minimal (=TRI) et optimal (bassin jusqu'au complexe hydro-électrique de l'Isle-Jourdain)



Le contenu de la stratégie – 17 dispositions

Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation

Sensibiliser le grand public et les scolaires sur le risque d'inondation

Sensibiliser les élus au risque d'inondation

Améliorer la connaissance des inondations par débordement de la Vienne

Compléter et harmoniser la connaissance des enjeux localisés en zone inondable avec l'ensemble des acteurs du territoire

Mieux comprendre les phénomènes d'inondation par ruissellement

Réduire la vulnérabilité des enjeux implantés en zone inondable

Mettre en place une démarche de réduction de la vulnérabilité de l'habitat en zone inondable

Mettre en place une démarche de réduction de la vulnérabilité des équipements et services publics en zone inondable

Mettre en place une démarche de réduction de la vulnérabilité des activités économiques et des installations polluantes en zone inondable

Valoriser les services rendus par les espaces naturels pour réduire l'intensité de l'aléa

Identifier les zones d'expansion de crue

Limiter le ruissellement urbain et rural

Assurer l'entretien des cours d'eau et restaurer la morphologie

Le contenu de la stratégie – 17 dispositions

Planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque

Evaluer l'opportunité de mettre en place un PPRI sur le Clain aval

Améliorer la prise en compte du risque d'inondation dans les plans et projets d'urbanisme

Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale

Développer des outils adaptés pour assurer la sécurité des populations

Elaborer, achever et veiller à la cohérence des PCS

Etablir un plan de circulation pour chaque évènement d'inondation

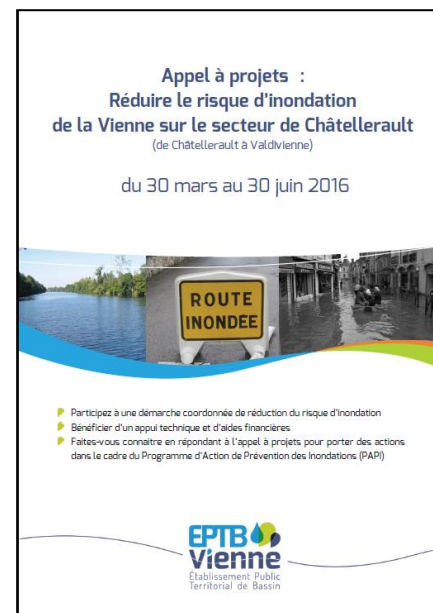
Assurer la continuité du service public des déchets

Vers la mise en place d'un programme d'action

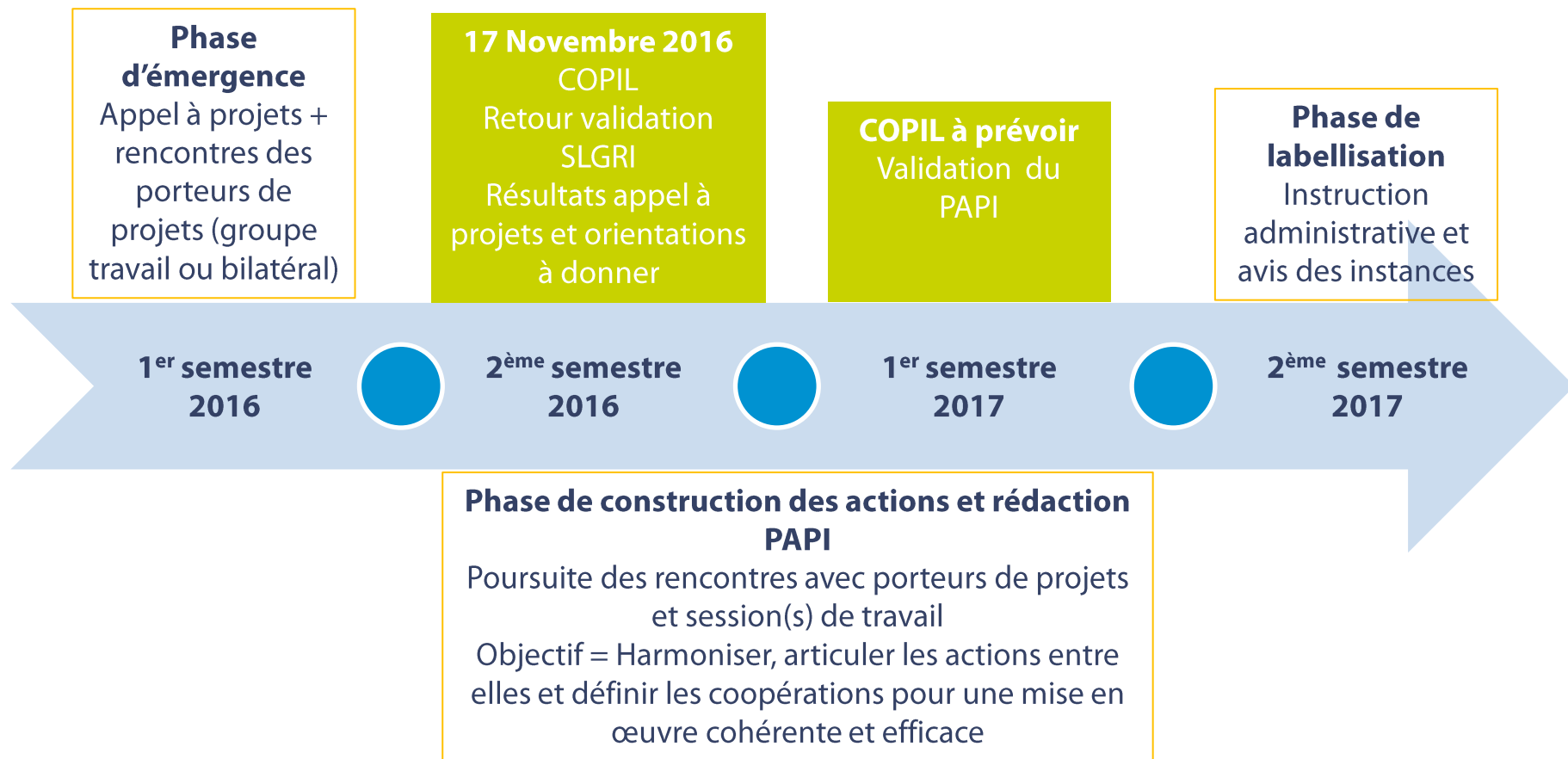


La déclinaison opérationnelle

- Mise en place d'un **Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)** adossé au périmètre de la stratégie inondation
- **L'EPTB Vienne** pour animer l'élaboration du PAPI
- **Un appel à projets** initié entre le 30 mars et le 30 juin 2016
- **35 fiches actions** reçues au total émanant de **13 porteurs de projets**



Calendrier



■ **Mise en œuvre du PAPI prévue en 2018**

**Merci de votre
attention**

18 rue Soyouz
Parc ESTER Technopôle
87068 LIMOGES
Tél : 05 55 06 39 42
Antenne de Poitiers:
05 49 55 87 33
 www.eptb-vienne.fr